

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue le treizième (13<sup>e</sup>) jour du mois d'octobre 2010, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents messieurs les membres du conseil :

Steeve Lizotte, Vincent Dufour, Antonin Tremblay, Claude Poulin, Marc-André Jean et Gilles Harvey, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Est aussi présent, monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint et greffier.

Tous formant quorum.

Il est constaté que les avis aux fins de la présente séance extraordinaire ont été affichés aux endroits fixés par le Conseil et livrés à tous les membres de celui-ci de la manière et dans le délai établi par la Loi.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

- 1- Pavillon de services et d'accueil du Pôle de découverte de Port-au-Persil :
  - a) résultats des soumissions reçues pour la construction;
  - b) octroi du contrat;
  - c) embauche d'un surveillant des travaux.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 00 et prend fin immédiatement (aucune personne présente).

Rés # 10-10-32  
Adoption de  
l'ordre du jour

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par le directeur général adjoint et greffier, monsieur Gérald Bouchard, sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Rés # 10-10-33  
Embauche  
entrepreneur  
travaux cons-  
truction  
Pavillon de  
Port-au-Persil

Après analyse des soumissions reçues, relativement aux travaux de construction d'un pavillon de services et d'accueil dans le Pôle de découverte de Port-au-Persil, sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de la firme "9014-2050 Québec Inc.(Construction Éclair)", qui a déposé la plus basse soumission conforme, qui s'élève à une somme de 160 000,00 \$ (taxes incluses).

CONSIDÉRANT l'offre de service de monsieur René Brisson, relativement à la surveillance de chantier du projet de construction d'un pavillon de services et d'accueil dans le Pôle de découverte de Port-au-Persil;

Rés # 10-10-34  
Embauche  
surveillant  
de chantier

À CES CAUSES, sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un contrat à M. Brisson, pour effectuer ces travaux de surveillance, à raison d'environ 16 heures par semaine, au taux horaire de 30 \$, en plus des frais de transport, soit une somme forfaitaire de 25 \$ par déplacement (aller et retour).

Une seconde période de questions réservée au public débute à 19 h 07 et prend fin immédiatement (aucune personne présente).

Rés #10-10-35  
Fermeture de  
la séance

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 19 h 07.

*Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal*

---

Sylvain Tremblay  
Maire

---

Gérald Bouchard  
Directeur général adjoint / Greffier